



Isabelle Bonnet	LO
Sophie Camard	EÉLV
Christophe Castaner	PS
Hugues Girard	FD
Christian Estrosi	LR-UDI
Marion Maréchal-Le Pen	FN
Noël Chuisano	DLF
Daniel ROMANI	UPR

Monsieur,

Le paysage de la Provence et de la Côte d'Azur est marqué depuis le milieu du XIXème siècle par l'introduction du végétal le plus répandu sur terre : Palmae ou Arécacée, autrement dit le Palmier. Très vite adopté en raison de son génie ornemental mais aussi symbole du rayonnement de la France, il a connu au XXème siècle un développement spectaculaire qui a principalement favorisé deux variétés de l'espèce : les Phoenix et les Washingtonia, sans doute au détriment de végétaux plus endémiques de la végétation méditerranéenne.

Autour des années 2005, sont apparus en France, deux redoutables ravageurs de palmiers : le charançon rouge du palmier (*rhynchophorus ferrugineus*) et le papillon palmivore (*paysandisia archon*). En ce qui concerne le premier, la France, en application des dispositions européennes a organisé la lutte obligatoire mais sa réaction a été pour le moins tardive (voir l'arrêté fondateur du 21 juillet 2010). Pour le second, l'administration reste dans l'expectative, maintenant un classement « danger sanitaire de deuxième catégorie » sans lutte obligatoire.

Toutes les politiques préventives et curatives conduites depuis n'ont pas empêché le développement foudroyant des infestations. Les dégâts sont considérables dans le Var et les Bouches-du-Rhône et déjà catastrophiques dans la plus grande partie des Alpes-Maritimes.

En ce qui concerne le charançon rouge, qui doit être vu comme le principal danger, rappelons que plusieurs stratégies ont été autorisées au travers de l'arrêté cité ci-dessus:

Stratégie 1: Aspersions produits "Bio" et aspersions de produits "Phyto", selon la période

Stratégie 2: Aspersions produits "phyto"

Stratégie 3: Micro injection Emaméctine Benzoate

Notre association se bat depuis 2012 pour que les administrations s'intéressent à cette catastrophe qui touche notre patrimoine végétal régional et nous sommes très impliqués dans cette lutte, soutenant notamment les propriétaires privés qui voient avec tristesse leurs jardins dévastés. A l'aube de ces nouvelles élections, nous aimerions connaître vos intentions politiques concernant ce sujet qui nous tient, vous l'avez compris, extrêmement à cœur, et nous vous serions reconnaissants de répondre à quelques questions que nous formulons au nom de vos futurs électeurs.

226 chemin du pélican 83000 Toulon

www.sauvonsnospalmiers.fr

Association de protection de l'environnement et du cadre de vie: GDSET

N° W832007259 Préfecture du Var le 27/04/1976 Pdt: Hervé PIETRA

04 94 41 66 67 pietra@me.com fax 09 72 39 45 23 P. 0612 99 61 99 SIRET 789 531 753 00018

1. Avez-vous l'intention de défendre le patrimoine de palmiers, sans réserves, avec et dans quelles limites quantitatives et financières ?
2. Quelle(s) méthode(s) de lutte utiliserez-vous ? Étant précisé que s'agissant d'une lutte obligatoire il n'y a aucune restriction n'est à craindre de l'application des dispositions Labbé (voir le label »terre saine « de Ségolène Royal).
3. Etes-vous d'accord pour rendre publics trimestriellement les résultats de votre action directe sur le patrimoine public et indirecte sur le patrimoine privé ?
4. Etes vous d'accord pour qu'un bureau d'études indépendant, choisi par vous, vous apporte son concours pour faire de suivi et qu'ainsi l'information n'ait pas qu'une seule origine ?
5. Seriez-vous d'accord pour revendiquer la coprésidence du comité de pilotage charançon rouge PACA (aux côtés du préfet de Région) pour marquer l'importance que la région porte à cette question ?
6. Quelle place entendez-vous réserver aux associations de la société civile et particulièrement à la nôtre, dont l'activité soutenue depuis 2012 est parfaitement transparente www.sauvonsnospalmiers.fr ?
7. Comment envisagez-vous les rapports avec les particuliers négligents ? , les communes négligentes ?
8. Pensez-vous mettre en place des actions de formation/éducation vis-à-vis des propriétaires privés ?
9. Quelles actions et quels capitaux envisagez-vous de mobiliser pour soutenir la recherche fondamentale et appliquée dans la lutte contre les ravageurs de palmiers ?

Nous vous précisons enfin que nous écrivons dans les mêmes termes à tous les candidats à cette élection. La présente est d'ores et déjà sur notre site. Quinze jours avant l'élection nous publierons les réponses qui nous seront parvenues.

Recevez nos meilleures salutations,

Hervé PIETRA
Président



Sylvie MAZALON
Vice-présidente

